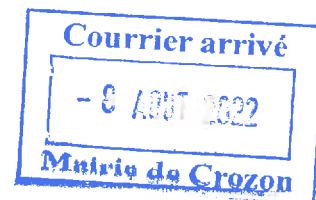


Parcelles cadastrales

Parcelles DW 68-71-76

Courrier arrivé  
- 9 10 2022  
Mairie de Crozon

Copyright © 2020 IGN



Direction départementale  
des territoires et de la mer  
Service Eau et Biodiversité

### Étude d'évaluation d'incidences Natura 2000 (EIN2000) pour :

- **projets soumis à Permis d'Aménager ou à Déclaration Préalable** (au titre des art. R.421-19 à R.421-23 du C.Urba) **et en site Natura 2000**  
(soumis à EIN2000 par l'Arrêté du préfet de région du 18/05/2011 – item 1°)
- **travaux situés en site inscrit et en site Natura 2000**  
(soumis à EIN2000 par l'Arrêté du préfet de région du 18/05/2011 – item 5°)
- **travaux situés en site classés**  
(soumis à EIN2000 par l'Article R.414-19-I-8° C.Env)

#### DEMANDEUR :

Structure :	CONSERVATOIRE DU LITTORAL
Nom et prénom :	AGNES VINCE – DIRECTRICE DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL
Coordonnées :	DELEGATION DE BRETAGNE, 8 QUAI GABRIEL PERI – PORT DU LEGUE – 22190 PLERIN

#### TYPE DE PROJET :

**Nature des travaux prévus (constructions nouvelles, travaux sur existant, aménagement, ...) et description sommaire, y compris les travaux connexes (coupes, terrassements, zone de stockage de matériaux...) :**

Le Conservatoire du littoral a acquis les parcelles cadastrales DW 68-71-76 sur la commune de Crozon, dans le Finistère (29).

En phase chantier, nous exigeons de l'entreprise d'adopter une démarche irréprochable. Le matériel utilisé pour l'évacuation des matériaux et de végétaux aura une pression au sol la plus basse possible pour diminuer le marquage au sol. La totalité des produits de cette démolition sera exportée et mise en dépôts réglementaires selon leur catégorie. A l'issue des travaux, les environs de la zone des travaux seront nettoyés manuellement de tout débris ou matériaux, de manière à être propre à l'œil et le sol sera régénéralé grossièrement de manière à retrouver le niveau et le relief environnant. Les travaux seront effectués en dehors des périodes de nidification.

Ainsi, il s'agit à travers cette opération de proposer une amélioration durable, à la fois paysagère et naturaliste, dans le sens des actions du site Natura 2000.

#### LOCALISATION DES TRAVAUX :

Commune	Lieu-dit	Parcelles cadastrales
Crozon	Kerglentin-Tréboul	DW 68-71-76

#### Période de réalisation des travaux :

Automne 2022



## Emprise des travaux (linéaire ou surface) et description sommaire :

### ❖ Parcelle DW 68 : 991 m<sup>2</sup>

Cette parcelle présente une zone avec une dalle béton ainsi que quelques aménagements divers (grillages, plot béton, parpaings béton posés mais non maçonnés, graviers...)

Il y a potentiellement une fosse enterrée pour la gestion des eaux usées. L'ensemble de ces éléments seront retirés. Par ailleurs, des espèces exogènes sont implantées sur la parcelle. Ces dernières retirées afin de rétablir l'aspect naturel initial du site et de recouvrir un habitat entièrement naturel.



*Parcelle DW 68*

### ❖ Parcelle DW 71 : 1156 m<sup>2</sup>

Cette parcelle abrite un cabanon ainsi que quelques aménagements divers (grillage, déchets ...)

Il y a potentiellement une fosse enterrée pour la gestion des eaux usées. L'ensemble de ces éléments seront retirés. Par ailleurs, des espèces exogènes sont implantées sur la parcelle. Ces dernières retirées afin de rétablir l'aspect naturel initial du site et de recouvrir un habitat entièrement naturel.



*Parcelle DW 71*

❖ Parcelle DW 76 : 7620 m<sup>2</sup>

Cette parcelle abrite quelques aménagements divers (grillage, déchets, graviers, bloc évier...) L'ensemble de ces éléments seront retirés. Par ailleurs, des espèces exogènes sont implantées sur la parcelle. Ces dernières retirées afin de rétablir l'aspect naturel initial du site et de recouvrir un habitat entièrement naturel.



Parcelle DW 76

❖ Ensemble des parcelles DW 68-71-76 :

Les espèces invasives et/ou exogènes présentes sur le site sont les suivantes : éléagnus, herbe de la Pampa. Elles seront dessouchées ou abattues puis évacuées selon la réglementation.

L'opération consiste donc à renaturer ces parcelles de loisirs. Dans un contexte plus général, il s'agit d'une valorisation du territoire de la presqu'île de Crozon. Ainsi, l'impact de cette opération est très largement positif pour l'environnement.

**PROTECTION DU SITE (CLASSE/INSCRIT) :**  **Projet hors sites (inscrit ou classé) (1)**

Nom du site	Kerglinton-Tréboul	<input type="checkbox"/> Site inscrit (1)	<input type="checkbox"/> Site classé (1)
-------------	--------------------	-------------------------------------------	------------------------------------------

**SITENATURA 2000 :**  **Projet hors sites Natura 2000 (1)**

Nom	FR5300019 - Presqu'Ile de Crozon	Type de site Natura 2000 (1)	
		ZSC (Habitats faune Flore)	ZPS (Oiseaux)
		X	

**Objectif de conservation de ces sites Natura 2000 (le cas échéant) : (1) et (2)**

**Habitat**  forestiers  landes, tourbières, ...  de rivières et prairies humides  
 Autres : ....

**Espèces animales**  Oiseaux  Chauve-souris.  
 Autres : Escargot de Quimper

**PIECE à JOINDRE :**

Un plan de localisation précis du projet sur fond de cartographie des habitats d'intérêt communautaire (2) sur lequel les travaux et la zone d'évolution des engins de travaux seront positionnés.

⇒ Voir annexe.

(1) cocher la case concernée

(2) les données relatives à Natura 2000 (fond cartographique, données faune et flore...) figurent sur le site : [http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/10/carto\\_hab\\_29.map](http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/10/carto_hab_29.map) ou sont à demander à l'opérateur du site Natura 2000 concerné dont la liste est annexée à cet imprimé

**CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION : (1) et (2)**

	OUI	NON
* Présence d'habitats d'intérêt communautaire ou d'espèces d'intérêt communautaire sur la zone de travaux ( parcelle concernée par les travaux, zone d'évolution des engins, aire de stockage des matériaux ... )	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
* Présence, à moins de 50 m de la zone des travaux, d'un secteur de nidification d'oiseaux pour la préservation desquels le site Natura 2000 a été désigné	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
* Présence, à moins de 300 m de la zone des travaux, d'une zone sensible pour les oiseaux hivernants pour la préservation desquels le site Natura 2000 a été désigné	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
* Présence, à moins de 50 m de la zone des travaux, d'un gîte à chauve-souris pour la préservation desquelles le site Natura 2000 a été désigné	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
* Les travaux sont susceptibles d'avoir une incidence sur la qualité de l'eau (rejets, matières en suspension, passage à gué...)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
* Le projet comprend des plantations	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

1) Si six « NON » => projet considéré sans incidence significative sur le(s) site(s) Natura 2000 ci-dessus

2) Si au moins UN « OUI » => vous devez apporter les compléments nécessaires afin d'évaluer l'incidence du projet sur les espèces et habitats pour lesquels ce site a été désigné, et préciser les modalités de suppression de ces incidences.

**Compléments nécessaires**  
**si au moins un « OUI » a été coché dans le questionnaire précédent**

**Mesures permettant de supprimer le risque d'incidences sur les habitats ou espèces pour la conservation desquels le site Natura 2000 a été désigné :**

**(ex. : mise en défens de zones sensibles, période de travaux, matériel ou technique employés, sensibilisation des entreprises, reconstitution d'un maillage bocager assurant les mêmes fonctions que les espaces éventuellement détruits, choix d'essences adapté à l'environnement local...)**

Adaptation de la période de travaux : ces derniers seront réalisés à l'automne 2022.

Je m'engage à respecter l'intégralité de ces mesures.

Fait à Plérin.....

Signature du pétitionnaire :

Le 2/08/22.....

Pour le Délégué de Rivages Bretagne  
P/O Gwernal HERVOUËT  
Le Délégué Adjoint



Annexe : Plan de localisation – parcelles DW 68-71-76

